

177
P - 178

OBJET : Budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa

P. J. : 2 projets de délibération

I. INTRODUCTION

Il est rappelé que conformément aux dispositions du Code des Juridictions Financières, la Ville de Nouméa a fait le choix d'un vote décalé du budget primitif depuis 2016, qui permet un fonctionnement optimal de la collectivité pendant la période transitoire précédent l'adoption du budget.

II. LE BUDGET PRINCIPAL PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2018

Le budget principal primitif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 28.164.181.914 F, se répartissant de la manière suivante :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 17.321 M

Dépenses	Recettes
Frais de personnel 7.929 M	Fiscalité 7.105 M
Dépenses de gestion 4.851 M	
Subventions & Contributions 2.474 M	Dotations & participations 8.641 M
Intérêts dette 164 M	
Restes à réaliser 167 M	Autres produits 1.346 M
Opérations d'ordre 579 M	Opérations d'ordre 107 M
Epargne 1.157 M	Résultat reporté 122 M

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 10.842 M

Dépenses	Recettes
Le programme d'investissement 5.337 M	Subventions reçues 581 M
Remboursement capital de la dette 827 M	Produits des cessions 346 M
Restes à réaliser 1.167 M	Emprunts 3.607 M
Opérations d'ordre 1.942 M	Restes à réaliser 7 M
Résultat reporté 1.569 M	Epargne 1.157 M
	Opérations d'ordre 2.415 M
	Affectation du résultat 2017 2.729 M

Le projet de budget primitif 2018 s'inscrit dans une conjoncture contrainte nécessitant une gestion responsable pour préserver l'autofinancement et les équilibres financiers de la collectivité.

La reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 permet notamment de financer les restes à réaliser et de réduire l'enveloppe d'emprunt du budget 2018.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisées dans des tableaux synthétiques en fin de note.

1) La section de fonctionnement

En opérations réelles, le budget de fonctionnement 2018 est arrêté comme suit :

	Crédits 2018	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	15.417.392.080 F	167.255.405 F	-	15.584.647.485 F
Recettes	17.092.283.700 F	-	122.159.783 F	17.214.443.483 F

Globalement, les dépenses sont en légère augmentation (+1,8 %) alors que les recettes enregistrent un recul (-5 %) par rapport à l'exercice précédent.

Dans ce contexte budgétaire contraint, l'Exécutif a favorisé la maîtrise et l'optimisation des dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité du service rendu aux administrés. Il s'agit de préserver l'épargne nécessaire au financement du programme d'investissement.

Ainsi, ce projet de budget consolidé (principal et annexes) dégage une épargne brute de 2,1 milliards, soit un taux d'épargne de 11,25 % contre 14 % au titre de l'exercice 2017.

a) Les recettes : 17.214.443.483 F

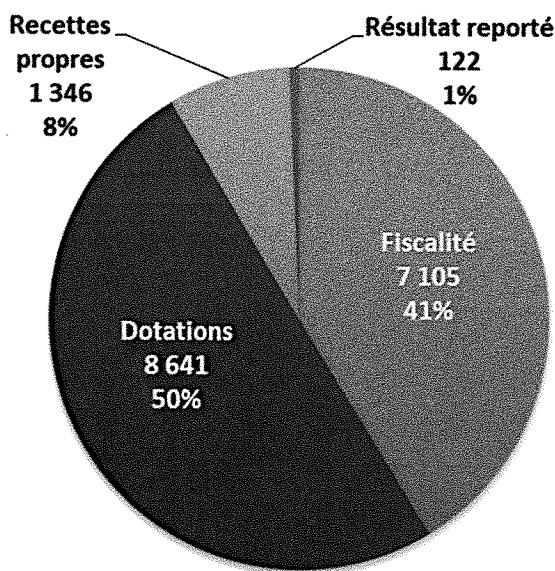
Recettes 2018	Résultat 2017 reporté
17.092.283.700 F	122.159.783 F

Hors résultat reporté, les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 17.092.283.700 F, soit une diminution de 5 % par rapport à l'exercice 2017, principalement sur les recettes fiscales (-5 %) et les recettes propres (-2 %).

Conséquence directe de la situation économique du territoire, la perte de ressources communales s'élève à -2,8 milliards en cumulé depuis 2013.

L'ensemble des recettes de fonctionnement est réparti comme suit :

STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ Fiscalité : 7.105.400.000 F

Représentant 41 % des recettes de fonctionnement, les recettes fiscales sont évaluées à 7.105.400.000 F. Elles sont composées de :

- centimes additionnels	:	5.107.200.000 F	(-6 %)
- taxes :			
✓ sur l'électricité	:	1.030.000.000 F	(+1 %)
✓ sur les jeux	:	463.000.000 F	(+1 %)
- amendes de police	:	300.000.000 F	(-16 %)
- redevances d'immatriculation	:	100.200.000 F	(-7 %)
- droits de stationnement	:	105.000.000 F	(-15 %)

Hormis les taxes sur l'électricité et sur les jeux dont les recettes attendues sont stables, il est escompté une nette diminution des recettes fiscales notamment sur les centimes additionnels (-6 %), les amendes de police et les droits de stationnement.

En valeurs absolues, les centimes ont chuté de 2,2 milliards depuis 2013 dont -2 milliards sur l'IRVM et -484 millions sur la patente.

➤ Dotations et participations : 8.640.607.000 F

Premier poste de ressources du budget communal avec 50 % des recettes de fonctionnement, les dotations et participations attendues pour 8.640.607.000 F restent stables par rapport à 2017.

Ces dotations et participations se répartissent comme suit :

- Etat :

✓ Dotation Globale de Fonctionnement	: 2.089.300.000 F
✓ Dotation Globale d'Aménagement	: 1.064.500.000 F
✓ Dotation Spéciale Instituteurs	: 13.500.000 F
✓ Participation pour titres sécurisés	: 3.600.000 F
✓ Participation au contrat d'agglomération	: 102.000.000 F

- Nouvelle-Calédonie :

✓ Fonds Intercommunal de Péréquation	: 5.280.000.000 F
✓ Participation CLSPD	: 5.000.000 F
✓ Salubrité des denrées alimentaires	: 6.000.000 F
✓ Fonds de soutien aux actions de lutte contre les pollutions	: 6.276.000 F

- province Sud :

✓ Gestion des débits de boissons	: 20.000.000 F
✓ Participation au contrat d'agglomération	: 45.000.000 F

- Syndicat Mixte des Transports Urbains (SMTU) :

✓ Nettoyage des arrêts de bus	: 2.000.000 F
-------------------------------	---------------

- Caisse des dépôts et consignations

✓ Etudes entrée Nord	: 3.431.000 F
----------------------	---------------

S'agissant du Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP), la clause de sauvegarde prévue par la loi organique permet de stabiliser la dotation 2018 au même montant que celle de 2017, soit 5,28 milliards, malgré la baisse des recettes fiscales du pays.

Il en est de même pour la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), dont le produit 2017 a été reconduit en 2018.

➤ **Recettes propres : 1.345.906.700 F**

Ce poste regroupe les produits des services du domaine, les revenus domaniaux ainsi que les redevances perçues des concessionnaires dont les principales recettes sont listées ci-après :

- redevance distribution énergie électrique	: 560.000.000 F
- revenus de locations municipales	: 204.927.000 F
- concessions dans les cimetières	: 10.000.000 F
- redevances funéraires	: 71.000.000 F
- droits d'occupation du domaine public	: 42.620.000 F
- droits d'entrée (piscine, musée, théâtre, etc.)	: 25.050.000 F
- refacturation des frais de personnel (budgets annexes)	: 244.478.000 F
- charges d'administration générale refacturées (budgets annexes)	: 23.021.700 F
- personnel mis à disposition (Caisse des Ecoles)	: 155.000.000 F
- autres redevances et recettes	: 9.810.000 F

Les recettes propres (hors recettes exceptionnelles) sont en légère diminution (-1 %) par rapport à 2017. S'agissant d'une recette exceptionnelle, la réquisition des services d'incendie comptabilisée en 2017 pour 11,5 millions n'a pas été prévue en 2018.

Enfin, s'agissant de la refacturation des frais de personnel et des charges d'administration générale émergeant sur les budgets annexes, ils s'élèvent à 267,5 millions, répartis comme suit par budget annexe :

	<i>Gestion des déchets ménagers</i>	<i>Distribution d'eau potable</i>	<i>Gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration</i>
Frais de personnel	70.684.000 F	68.221.000 F	105.573.000 F
Charges d'administration générale	5.087.000 F	10.588.100 F	7.346.600 F

➤ **Reprise des résultats de 2017 : 122.159.783 F**

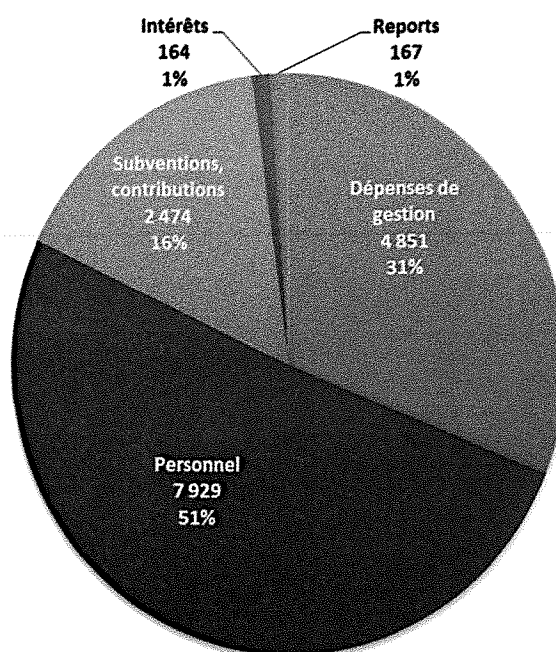
En 2017, la section de fonctionnement dégage un excédent de 2.850.879.191 F qui sera affecté en recettes d'investissement à hauteur de 2.728.719.408 F pour le financement des dépenses d'investissement. Le solde est maintenu en section de fonctionnement pour couvrir une partie de l'incidence des restes à réaliser de dépenses de fonctionnement pour un montant de 122.159.783 F. Toutefois, cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2017.

b) Les dépenses : 15.584.647.485 F

Dépenses 2018	Restes à réaliser
15.417.392.080 F	167.255.405 F

Pour 2018, les dépenses réelles de fonctionnement sont évaluées à 15.417.392.080 F (hors restes à réaliser).

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en MF)



➤ **Dépenses de gestion : 4.851.080.430 F**

Il s'agit de dépenses inhérentes aux services publics offerts aux administrés ainsi qu'au fonctionnement des services municipaux, hors frais de personnel et subventions. Représentant 31 % des dépenses de fonctionnement, ces dépenses de gestion se décomposent comme suit :

- la propreté urbaine : 922.500.000 F

Il s'agit de dépenses estimées pour assurer la propreté de la Ville (hors frais liés aux déchets ménagers présentés en budget annexe) comprenant :

- le nettoyage des voiries et des espaces publics : 626 millions
- l'entretien des accotements et des talus enherbés : 238 millions
- l'exploitation des sanitaires publics : 55,6 millions

- l'entretien du patrimoine : 1.144.323.000 F

Les dépenses nécessaires au maintien en état du patrimoine mobilier et immobilier municipal se répartissent comme suit :

- entretien des terrains et espaces verts : 358.940.000 F
- entretien et réparation de bâtiments : 230.050.000 F
- frais de nettoyage des locaux : 151.923.000 F
- maintenance : 133.837.000 F
- entretien voies et réseaux : 121.400.000 F
- entretien et réparation sur autres biens mobiliers et matériel roulant : 66.271.000 F
- fournitures d'entretien : 54.702.000 F
- fournitures de voirie : 27.200.000 F

- Les frais fixes de fonctionnement : 912.572.700 F

Dépenses incontournables pour le fonctionnement de la collectivité, les frais fixes regroupent principalement les dépenses suivantes :

- fluides (eau, électricité, carburant) : 452.996.000 F
- locations immobilières et charges locatives : 146.134.100 F
- primes d'assurances : 86.150.000 F
- frais de télécommunications et d'affranchissement : 105.934.600 F
- frais de gardiennage d'installations municipales : 81.650.000 F
- frais d'alimentation (pompiers, policiers...) : 39.708.000 F

Grâce aux mesures d'optimisation et de contraction des dépenses, les dépenses de carburants et les frais de gardiennage ont pu être réduits respectivement de -14 % et de -15 % par rapport à 2017.

- Les autres charges liées à l'activité des services : 1.871.684.730 F

Il s'agit des dépenses relatives aux actions municipales et aux services rendus aux administrés dans les secteurs :

- ✓ du sport et de la jeunesse : 207.463.000 F
- ✓ de la sécurité et de la salubrité publique : 184.046.330 F
- dont :
 - *vacation des sapeurs-pompiers volontaires* : 87.000.000 F
 - *régulateurs scolaires* : 22.000.000 F
- ✓ des festivités (carnaval, fête nationale, Noël...) : 129.456.000 F
- ✓ de l'enseignement : 110.072.000 F
- ✓ des frais de communication des actions municipales : 104.692.000 F

✓ des aménagements et services urbains	:	132.347.000 F
dont :		
▪ études cœur de quartier de Rivière Salée	:	30.000.000 F
▪ études urbaines Nouméa grand centre	:	15.000.000 F
▪ stratégie de développement du littoral	:	10.000.000 F
▪ mission de contrôle DSP énergie électrique	:	11.000.000 F
✓ des animations culturelles et artistiques (centre d'art, théâtre, musique)	:	76.773.000 F
✓ des interventions sociales	:	78.838.000 F
✓ d'autres prestations générales (assistance et contrôle, déménagements, lutte anti-tag,...)	:	102.893.700 F

Ainsi que des dépenses d'administration générale, telles que :

✓ remboursement des frais de recouvrement de centimes additionnels	:	175.000.000 F
✓ indemnités des élus	:	89.070.000 F
✓ titres annulés	:	20.000.000 F
✓ dépenses imprévues	:	10.000.000 F

➤ **Frais de personnel : 7.929.000.000 F**

Avec 51 % des dépenses, les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement. Ils sont évalués à 7,9 milliards pour l'année 2018, soit une évolution de 3,2 % par rapport à l'exécution 2017.

La part structurelle s'élève à 7,85 milliards. Elle comprend la rémunération des agents, les primes et indemnités, la médecine du travail, les mesures incitatives de départ à la retraite, les aides sociales et les titres repas. La part conjoncturelle, portant sur les crédits de remplacement et les heures supplémentaires, s'élève à 75 millions.

Il n'est proposé aucune nouvelle création de poste pour 2018, les effectifs de la collectivité sont restés stables. La variation par rapport à 2017 s'explique notamment par l'effet du glissement-vieillesse-technicité, l'impact en année pleine du dispositif des titres repas mais également par la baisse des crédits de remplacement.

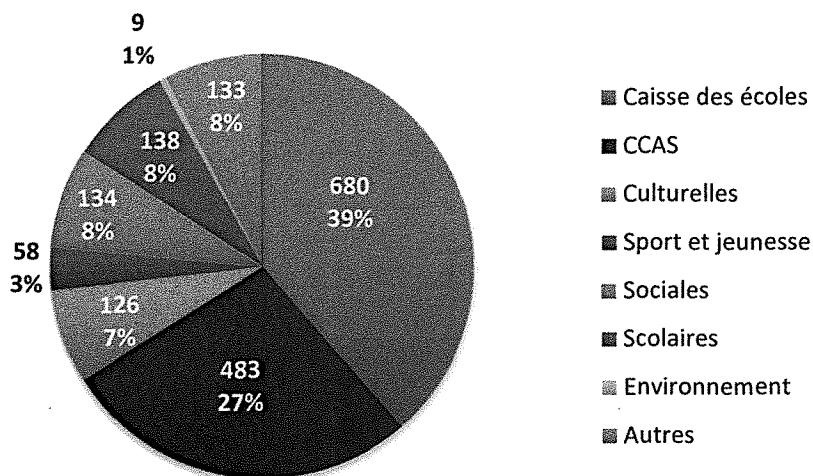
➤ **Subventions et contributions : 2.473.511.650 F**

• Les subventions : 1.761.635.450 F

Malgré les contraintes budgétaires et contrairement à la décision des autres collectivités de réduire leurs interventions, la Ville a décidé de maintenir en 2018 son soutien financier des associations à hauteur de 1,7 milliard.

Ce maintien des crédits alloués aux structures associatives représente la volonté de l'exécutif de préserver le tissu associatif local, relais des actions de proximité de la collectivité.

Ces subventions sont réparties par secteur comme suit (en MF) :



- Les contributions : 711.876.200 F

Quant aux contributions de la Ville au fonctionnement des syndicats intercommunaux et inter collectivités dont elle est membre, elles ont également été reconduites à hauteur de 711.876.200 F ainsi réparties :

- Syndicat Mixte des Transports Urbains : 586.706.000 F pour la gestion du transport public urbain dans la commune,
- Aquarium des Lagons : 64.000.000 F pour l'exploitation de l'aquarium,
- Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa : 61.170.200 F pour la gestion du traitement des déchets, de l'Aqueduc et de la fourrière.

De plus, ces contributions sont complétées par des subventions d'équipement :

- au Syndicat Mixte des Transports Urbains pour 46,5 millions pour la réalisation d'abribus, d'études pour le réseau de transport en site propre et pour la révision du plan de déplacement de l'agglomération nouméenne,
- au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa pour 13,4 millions au titre du volet intercommunal.

➤ **Intérêts d'emprunts : 163.800.000 F**

Il s'agit du montant des intérêts de l'annuité de la dette évalués pour 2018.

2) La section d'investissement

	Crédits 2018	Restes à réaliser	Résultat reporté	Total
Dépenses	6.164.083.480 F	1.166.611.357 F	1.569.478.594 F	8.900.173.431 F
Recettes	4.534.287.482 F	7.370.543 F	2.728.719.408 F	7.270.377.433 F

a) Les recettes : 7.270.377.433 F

Recettes 2018	Restes à réaliser	Résultats 2017
4.534.287.482 F	7.370.543 F	2.728.719.408 F

En complément de l'épargne dégagée en section de fonctionnement de 1,2 milliard, les recettes d'investissement destinées au financement du programme d'investissement exposé ci-dessous sont évaluées à 4.534.287.482 F. Elles comprennent des recettes propres et des emprunts.

➤ Recettes d'équipement propres : 927.174.000 F

- Subventions d'investissement : 581.424.000 F

Il s'agit principalement des participations de collectivités au financement d'opérations d'investissement.

- Contrat d'Agglomération 2011-2016, 2017-2021
 - ✓ Etat : 297.350.000 F
 - ✓ province Sud : 128.350.000 F
- Etat
 - ✓ Travaux Divers d'Intérêt Local 2017 : 13.200.000 F
 - ✓ FIPE 2017 : 24.570.000 F
 - ✓ FEI 2015 : 13.200.000 F
 - ✓ CNDS pour l'aménagement d'équipements sportifs : 36.400.000 F
- province Sud
 - ✓ Restauration du ponton du Château royal : 6.500.000 F
- Autres
 - ✓ Gare routière provisoire (SMTU) : 3.000.000 F
 - ✓ Travaux de réaménagement de la rue d'Austerlitz (SMTU) : 34.154.000 F
 - ✓ CTA Normandie (Païta) : 3.000.000 F
 - ✓ Etudes du schéma directeur cyclable : 6.100.000 F
 - ✓ Eclairage Montchovet : 15.600.000 F
- Produits des cessions : 345.750.000 F

En 2018, la Ville prévoit de céder des terrains et des logements dont elle n'a plus l'utilité, pour un produit estimé à 345.750.000 F.

➤ Emprunts : 3.607.113.482 F

L'enveloppe d'emprunts prévisionnels nécessaires pour compléter le financement des dépenses d'équipement s'élève à 3.607.113.482 F, en complément de l'épargne et du résultat reporté de 2017.

Globalement, l'encours de la dette consolidée s'élèvera à 12.2 milliards ce qui portera le taux d'endettement (*encours de dette/recettes de fonctionnement*) de la Ville à 65 %, soit largement en dessous de la limite de 150 % recommandée par les banques.

Quant à la capacité de désendettement, c'est-à-dire le nombre d'années nécessaires au remboursement du stock de dette en y affectant toute l'épargne disponible, elle se situera à 5.7 années, bien en deçà du seuil maximum de 7 années.

Grâce à une gestion responsable, la Ville conserve donc ses marges de manœuvre en matière d'emprunts.

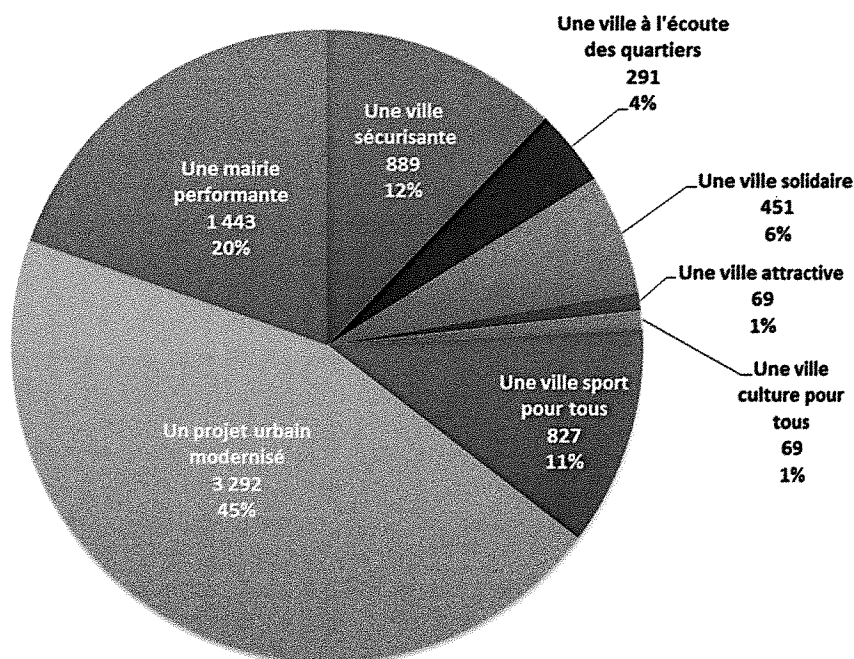
➤ **Reprise du résultat 2017 : 2.728.719.408 F**

La section de fonctionnement a dégagé en 2017 un excédent d'un montant de 2.850.879.191 F qui sera affecté en recettes d'investissement à hauteur de 2.728.719.408 F pour couvrir le besoin de financement de la section. Le solde sera maintenu en section de fonctionnement pour couvrir une partie de l'incidence des restes à réaliser de dépenses pour un montant de 122.159.783 F.

b) Les dépenses : 8.900.173.431 F

CP 2018	Restes à réaliser	Résultat 2017
6.164.083.480 F	1.166.611.357 F	1.569.478.594 F

Pour 2018, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 7.330.694.837 F, se répartissant par politique publique comme ci-après :



➤ **UNE VILLE SÉCURISANTE : 889.542.782 F**

Ambition majeure pour l'Exécutif, un montant de 889 millions sera investi en 2018 pour assurer la sécurité des habitants autour de trois enjeux : la sécurité publique, la sécurité civile et la sécurité sanitaire :

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A1E1-1	AMELIORER LA REPONSE DE SECURITE	579 610 000	145 660 325
A1E1-2	AMELIORER LA COUVERTURE DE LA SECURITE CIVILE	34 510 000	121 294 258
A1E1-3	AMELIORER LE NIVEAU DE SECURITE SANITAIRE	7 506 430	961 769
Somme :		621 626 430	267 916 352

✓ *Améliorer la réponse de sécurité*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0601	MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	37 000 000	29 743 280
1101	EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	51 300 000	13 334 688
1104	VIDEO PROTECTION	100 000 000	57 049 676
7301	ECLAIRAGE PUBLIC	291 900 000	34 810 413
8314	REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	95 010 000	2 903 003
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	4 400 000	7 819 265
Somme :		579 610 000	145 660 325

La présence et la capacité d'intervention des effectifs de police seront renforcées sur la voie publique avec :

- cinq véhicules supplémentaires pour un montant de 37 millions ;
- des travaux d'amélioration des locaux évalués à 14,5 millions pour les rendre plus fonctionnels ;
- le renouvellement et la modernisation des dotations en équipements de défense et de protection des agents municipaux (notamment pour l'équipement spécifique d'une brigade canine) à hauteur de 18 millions.

De plus, il est prévu d'amplifier le dispositif actuel de sécurité au travers des caméras de vidéo-protection afin d'assurer plus de sécurité dans tous les quartiers de la Ville. Ainsi, ce dispositif sera doté, courant 2018, de 85 caméras supplémentaires, portant ainsi à 120 le nombre de caméras implantées sur la commune. Pour cela, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme de 200 millions dont 100 millions de crédits de paiement pour la première phase d'implantation des caméras en 2018 et 100 millions de crédits de paiement pour la deuxième phase en 2019.

Afin de garantir la tranquillité publique dans l'ensemble des quartiers de la Ville, l'exécutif poursuit le renforcement de l'éclairage public avec un programme évalué à près de 327 millions dans les zones suivantes :

- plage de l'Anse-Vata	:	95.010.000 F
- voie de dégagement Est	:	92.000.000 F
- éclairage Néobus par LED	:	63.500.000 F
- Tina (remplacement complet du réseau obsolète)	:	15.000.000 F
- Nouville	:	11.000.000 F
- rues Paul Montchovet et Tardy de Montravel	:	10.000.000 F
- parking de l'école Ernest Risbec (réfection)	:	5.000.000 F
- rue Fernand Forest (Ducos)	:	4.000.000 F
- divers quartiers	:	27.400.000 F

De plus, la Ville s'est engagée dans un plan de remplacement des points lumineux par la technologie LED. Pour cela, une enveloppe de 62.000.000 F sera consacrée à ces travaux (ainsi que pour la mise en sécurité des armoires électriques).

✓ *Améliorer la couverture de la sécurité civile*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	4 300 000	6 867 035
0601	MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	-	105 175 677
1101	EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	22 110 000	6 027 662
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	8 100 000	3 223 884
Somme :		34 510 000	121 294 258

En matière de sécurité civile, il est prévu de réaliser des travaux d'aménagements au centre de Normandie (interphone, réfection des douches, travaux électriques) pour 3,3 millions et d'acquérir du matériel et des équipements de sécurité incendie pour 31 millions.

✓ *Améliorer le niveau de sécurité sanitaire*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	7 000 000	651 277
1101	EQUIPEMENT SECURITE & SALUBRITE PUBLIQUE	201 000	-
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	305 430	310 492
Somme :		7 506 430	961 769

L'enveloppe de crédits de 7,5 millions sera destinée à des travaux d'aménagement des locaux de la Direction des Risques Sanitaires et à l'acquisition de mobilier et de matériel.

➤ **UNE VILLE A L'ECOUTE DES QUARTIERS : 290.909.648 F**

L'Exécutif a pour objectif d'être au plus proche des habitants en encourageant : le développement de la démocratie participative, l'amélioration des relations dans les quartiers ainsi que l'optimisation du service rendu aux usagers.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A2E2-1	DEVELOPPER LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	100 000 000	56 724 417
A2E2-2	AMELIORER LA VIE ET LES RELATIONS DANS LES QUARTIERS	2 200 000	3 391 713
A2E2-3	AMELIORER LE SERVICE RENDU AUX USAGERS DE LA MAIRIE	100 450 000	28 143 518
Somme :		202 650 000	88 259 648

✓ *Développer la démocratie participative*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
5110	ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	100 000 000	53 190 729
7203	AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	-	3 533 688
Somme :		100 000 000	56 724 417

Elle permet de tisser des liens forts entre les Nouméens, qui peuvent librement s'exprimer dans les conseils de secteurs et les élus municipaux, pour exposer et défendre leurs projets pour améliorer la qualité de vie dans leur quartier. Conformément aux engagements de campagne, l'Exécutif s'est engagé à financer ces projets émanant directement des instances de la démocratie participative à hauteur de 100 millions.

Parmi les nombreux projets proposés, en voici quelques-uns pour 2018 :

- création d'un espace associatif (PK 6) : 24.000.000 F
- aménagement d'un parc de jeux et de loisirs (Aérodrome) : 12.000.000 F
- installation de nouveaux modules de jeux au parc de jeux Guy Esparbes (PK4) : 7.000.000 F
- aménagement paysager et voie piétonnière rue Georges Lèques (Tina) : 5.885.775 F
- installation d'un second module de jeu place de marché (Kaméré) : 2.000.000 F
- confortement et prolongation de l'escalier reliant la rue Michel Kauma à la rue Pascal Sihaze à N'Géa : 1.500.000 F

✓ *Améliorer la vie et les relations dans les quartiers*

L'opération est regroupée dans le chapitre opération suivant :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
5105	REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	2 200 000	3 391 713
Somme :		2 200 000	3 391 713

Il s'agira d'équiper la nouvelle salle socio-sportive du complexe sportif de Kaméré (tatamis, bancs, patères) pour un montant de 2,2 millions. Cet équipement de proximité permet ainsi d'étoffer l'offre d'activités sportives proposées aux habitants du quartier.

✓ *Améliorer le service rendu aux usagers de la mairie*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	1 000 000	900 747
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	65 300 000	9 184 413
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	33 400 000	7 902 766
5105	REALISATION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE KAMERE	-	1 688 361
5112	REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER	-	7 558 863
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	750 000	908 368
Somme :		100 450 000	28 143 518

Afin de permettre aux structures de proximité de recevoir les administrés dans des conditions optimales, une enveloppe de 33 millions sera consacrée pour :

- des travaux d'aménagement sur les maisons municipales de quartier (éclairage, sécurisation) : 3.400.000 F
- l'acquisition de mobilier et matériel : 3.000.000 F
- des travaux d'amélioration du centre d'hébergement de N'du : 27.000.000 F

En parallèle, la Ville continue son programme d'aménagement des cimetières et du centre funéraire à hauteur de 66,3 millions dont :

- l'extension et réhabilitation des cimetières : 23.100.000 F
- études et travaux du crématorium au cimetière PK 5 : 23.000.000 F
- la réalisation d'un dépositoire : 12.000.000 F
- divers aménagements au centre funéraire : 8.000.000 F

➤ **UNE VILLE SOLIDAIRE : 450.934.832 F**

Il s'agit de construire un véritable « vivre ensemble » pour améliorer la qualité de vie intergénérationnelle des Nouméens, au travers d'une politique de solidarité : la réussite éducative, cibler et mieux accompagner les différents publics et le renforcement du lien social.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A3E3-1	FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE	243 093 050	117 151 128
A3E3-2	CIBLER ET MIEUX ACCOMPAGNER LES DIFFERENTS PUBLICS	27 400 000	10 350 654
A3E3-3	RENFORCER LE LIEN SOCIAL	25 000 000	27 940 000
Somme :		295 493 050	155 441 782

✓ *Favoriser la réussite éducative*

Les opérations proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	225 093 050	91 894 030
2104	REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	18 000 000	25 257 098
Somme :		243 093 050	117 151 128

Afin d'assurer le bon fonctionnement des écoles et de maintenir le patrimoine scolaire en bon état, il est prévu un plan annuel de rénovation des écoles et d'acquisition de mobiliers scolaires, de matériels informatiques et divers matériels. Les crédits prévus en 2018 à cet effet s'élèvent à 243 millions, principalement répartis comme suit :

- amélioration du confort thermique dans les écoles	: 36.000.000 F
- équipements de sécurité et mise en conformité (aires de jeux, alarmes, extincteurs...)	: 35.500.000 F
- acquisition de matériels et mobiliers scolaires	: 19.500.000 F
- réfection de sanitaires, toitures et rampes pour personnes à mobilité réduite	: 16.500.000 F
- travaux et aménagements dans les cours d'écoles	: 9.000.000 F
- acquisition de matériel de cantine liaisons froides	: 18.000.000 F
- divers travaux de réfection, peinture, clôtures...	: 100.500.000 F

✓ *Cibler et mieux accompagner les publics en difficulté*

Les opérations proposées sont retracées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	400 000	148 855
5111	REALISATION D'UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR ET DE REINSERTION	-	10 201 799
8301	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	27 000 000	-
Somme :		27 400 000	10 350 654

L'Exécutif municipal poursuit la création de jardins familiaux au sein de la commune. 233 familles bénéficient actuellement d'une parcelle à cultiver et la demande reste forte. C'est pourquoi une nouvelle enveloppe de 27 millions est proposée en 2018 pour l'extension de jardins existants à Tuband et à la Vallée du Tir, et la création de nouvelles parcelles à Magenta en particulier sur l'ancienne maison municipale de quartier Artigue.

✓ *renforcer le lien social*

Les opérations proposées sont retracées dans les chapitres opérations ci-après :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0504	REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR	15 000 000	27 940 000
5113	EQUIPEMENTS PUBLICS DE MAGENTA N°2	10 000 000	-
Somme :		25 000 000	27 940 000

Composé de trois bâtiments, il est prévu de réaliser une Maison de la Jeunesse dans cet ancien Etat-major pour y développer des actions socio-éducatives, culturelles, sportives ou de loisirs destinées aux jeunes. L'implantation des activités du Rex Nouméa, qui atteint aujourd'hui ses limites d'accueil, permettra de développer l'offre actuelle et de pérenniser l'enjeu social de la structure. Le coût global de l'opération est évalué à 530 millions et elle sera financée dans le cadre du contrat d'agglomération 2017-2021. En 2018, ce sont 15 millions qui seront inscrits pour financer cette opération en maîtrise d'ouvrage déléguée.

Par ailleurs, il est prévu de relancer un projet d'équipement public pour les résidents des quartiers de Magenta, Portes de Fer, Aéroport et Faubourg-Blanchot. Pour cela, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme de 100 millions dont 10 millions de crédits de paiement pour des études en 2018 et 90 millions de crédits de paiement pour la réalisation du futur équipement en 2019.

➤ **UNE VILLE ATTRACTIVE : 68.652.323 F**

L'Exécutif a la volonté de rendre la Ville plus attractive par la création ou la rénovation des lieux de vie emblématiques de la cité, notamment le centre-ville pour favoriser l'activité commerciale et la valorisation du patrimoine historique. Deux enjeux définissent cette ambition : transformer le centre-ville en centre de vie et Nouméa Ville numérique :

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A4E4-1	TRANSFORMER LE CENTRE VILLE EN CENTRE DE VIE	54 500 000	11 133 028
A4E4-3	NOUMEA VILLE NUMERIQUE	2 000 000	1 019 295
Somme :		56 500 000	12 152 323

✓ *transformer le centre-ville en centre de vie*

Des mesures concrètes sont proposées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	3 000 000	895 688
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	49 500 000	2 996 612
8307	RENOVATION FONTAINE CELESTE	1 000 000	-
8313	REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	1 000 000	7 240 728
Somme :		54 500 000	11 133 028

Par ailleurs, un crédit de près de 50 millions est prévu pour lancer les travaux relatifs à la réhabilitation de l'immeuble « Cheval » estimée à 192 millions, dont la façade est inscrite sur la liste des bâtiments historiques. Cette opération contribuera à la valorisation du patrimoine historique de la Ville et permettra de créer une vitrine des savoir-faire calédoniens pour les visiteurs.

Enfin, un million sera nécessaire pour sécuriser la trappe d'accès de la fontaine Céleste.

✓ *Nouméa Ville numérique*

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
8301	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	2 000 000	1 019 295
Somme :		2 000 000	1 019 295

Dans le cadre de la modernisation des espaces publics et pour faire de Nouméa une Ville connectée, il est prévu un crédit de deux millions pour poursuivre le déploiement du réseau wifi dans les espaces publics et permettre ainsi l'accès à internet au plus grand nombre d'usagers.

➤ **UNE VILLE « CULTURE POUR TOUS » : 69.013.898 F**

Il s'agit de développer la politique culturelle pour offrir une qualité et une diversité d'animations permettant de fédérer les Nouméens dans un esprit convivial. C'est un montant de 69 millions qui sera investi en 2018 pour l'aménagement et le développement des équipements culturels de la Ville.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A5E5-1	DEMOCRATISER LA CULTURE	56 915 000	12 098 898
Somme :		56 915 000	12 098 898

✓ *Démocratiser la culture*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	15 000 000	337 120
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS & PATRIMONIAUX	41 915 000	11 761 778
Somme :		56 915 000	12 098 898

Les équipements culturels et patrimoniaux seront rénovés et modernisés. En effet, les dépenses prévues en 2018 concernent principalement :

- la climatisation du musée de la Ville	: 15.000.000 F
- l'acquisition de matériels pour les musées, les médiathèques et le centre d'art (renouvellement matériel de musique, sonorisation, banque d'accueil centrale et signalétiques)	: 8.890.000 F
- l'aménagement du théâtre de l'Île (peinture, remplacement du système de désenfumage)	: 7.000.000 F
- le renouvellement ou le remplacement des décors de Noël	: 7.000.000 F
- des études pour la réfection des bacs de l'Aquarium des Lagons	: 4.000.000 F
- l'aménagement des clôtures des musées	: 4.000.000 F
- l'acquisition d'œuvres d'art et de collections historiques	: 3.000.000 F
- l'acquisition de mobilier pour les ateliers du faubourg et pour les médiathèques	: 1.425.000 F

De plus, une subvention de 5,3 millions est également prévue pour réaliser la deuxième tranche de travaux de restauration de la Cathédrale.

➤ **UNE VILLE « SPORT POUR TOUS » : 826.668.952 F**

Grâce aux valeurs du sport, la Ville souhaite renforcer sa proximité et son accessibilité pour une meilleure intégration et mieux vivre ensemble. La Ville de Nouméa consacrera près de 827 millions en 2018 pour développer la pratique sportive.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A6E6-1	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS	740 191 950	86 477 002
Somme :		740 191 950	86 477 002

✓ *Développer la pratique sportive pour tous*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	500 000	-
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	108 206 950	55 236 537
4103	REALISATION DU CENTRE AQUATIQUE DE MAGENTA	575 000 000	1 630 490
4106	RENOVATION PISCINE MUNICIPALE J. MOUREN	-	20 698 132
5109	REALISATION EQUIPEMENT PUBLIC COEUR QUARTIER MONTRAVEL	56 485 000	8 911 843
Somme :		740 191 950	86 477 002

La construction du centre aquatique de Magenta avec ses 400 m² de bassins de nage et ses 560 m² de bassins ludiques, doit s'achever à la fin de l'année 2018, avec 575 millions de crédits de paiement inscrits sur l'autorisation de programme correspondante. Il permettra de couvrir la demande du public scolaire et proposera des activités de loisirs aquatiques.

Par ailleurs, à Montravel, il est prévu une enveloppe de plus de 56 millions pour achever les travaux de la halle sportive et les travaux d'aménagement aux abords du complexe. Cet équipement de 180 millions financé au titre du contrat d'agglomération, est très attendu par les habitants du quartier.

De nombreuses autres opérations sont également prévues en 2018 sur les installations sportives municipales :

- la mise en éclairage du stade Edouard Pentecost	: 34.500.000 F
- la peinture d'étanchéité des gradins de l'hippodrome Henry Milliard	: 16.000.000 F
- l'acquisition de matériels sportifs pour les installations et pour les animations sportives	: 13.900.000 F
- l'aménagement du complexe sportif Mélissa Delaveuve (sols et sanitaires)	: 13.000.000 F
- la consolidation du talus de la halle de la Jeune Scène	: 8.000.000 F
- la mise en conformité de l'éclairage dans la salle Ernest Veyret	: 8.000.000 F
- la mise en conformité de l'éclairage au complexe tennistique Marie-Louise Lhuillier	: 6.000.000 F
- divers agencements (extincteurs, clôtures, signalétiques)	: 1.400.000 F

Enfin, l'opération «Partenariat Ville de Nouméa – Equipements clubs sportifs» qui consiste en la réfection ou l'amélioration des équipements sportifs pour parfaire la qualité, la sécurité et l'accueil du public, sera reconduite en 2018.

➤ **UN PROJET URBAIN MODERNISE : 3.291.894.430 F**

Pour faire de Nouméa une Ville résolument tournée vers l'avenir, il faut moderniser les espaces urbains, montrer la capacité de la Ville à être responsable et durable et promouvoir une politique de mobilité.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A7E7-2	MODERNISER LES ESPACES URBAINS	1 111 770 000	88 983 539
A7E7-3	VILLE RESPONSABLE ET DURABLE	652 500 000	117 760 042
A7E7-4	LA POLITIQUE DE LA MOBILITE	1 179 230 170	141 650 679
Somme :		2 943 500 170	348 394 260

✓ *Moderniser les espaces urbains*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	19 000 000	27 143 059
7202	REFECTION DES TROTTOIRS	264 000 000	5 059 791
8102	REALISATION D'AMENAGEMENTS AU QUAI FERRY	600 000 000	-
8301	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS	65 350 000	9 308 444
8306	AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	5 000 000	2 252 071
8311	REFECTION DES PARCS DE JEUX	1 000 000	19 515 038
8312	AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	10 000 000	9 104 559
8316	AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE	127 420 000	16 600 577
8317	AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD	20 000 000	-
Somme :		1 111 770 000	88 983 539

La Ville s'est lancée depuis 2015 dans un programme ambitieux de modernisation des trottoirs. Le contrat d'agglomération 2017-2021 prévoit un financement de cette opération à hauteur de 880 millions pour les trottoirs du centre-ville, des quartiers Nord et Sud. Ainsi, les crédits de paiement inscrits en 2018 s'élèvent à 264 millions avec une priorité sur le centre-ville :

- aménagement des trottoirs du centre-ville : 150.000.000 F
- aménagement des trottoirs autres quartiers : 114.000.000 F

En 2016, a été créé une autorisation de programme d'un montant de 2,47 milliards pour la réalisation du réaménagement global du quai Ferry permettant la transformation de l'entrée de la Ville et du front de mer. Il s'agira de créer un nouveau lieu de rassemblement au bord de l'eau, dynamisé par le renforcement de l'activité commerciale et des services. Un jury de concours d'architecture a désigné en 2016 l'équipe de concepteurs chargée d'assurer la maîtrise d'œuvre de cet aménagement. L'opération a démarré en 2017 et se poursuit en 2018 pour un montant de 600 millions.

Sur le foncier du «Parc des 5 îles» à Sainte-Marie, la Ville aménagera un parc urbain pour embellir et préserver le littoral. L'objectif est de créer un lieu de rencontre, fédérateur d'échanges et de proximité, garant d'une ville moderne, solidaire et attractive, au bénéfice de tous les Nouméens. En 2018, c'est 127 millions qui seront consacrés à ces travaux d'aménagement.

Par ailleurs, il est proposé d'aménager le littoral de Tindu-Kaméré sur la zone terrestre allant de la station d'épuration à la rampe de mise à l'eau. Pour cela, il est proposé l'ouverture d'une autorisation de programme de 100 millions dont 20 millions de crédits de paiement pour des études en 2018 et 80 millions de crédits de paiement pour la réalisation d'aménagements en 2019.

Parallèlement, la Ville s'est engagée dans différents projets d'embellissement du cadre de vie dont notamment :

- l'aménagement et la végétalisation d'espaces verts	: 40.000.000 F
- l'acquisition de mobilier pour les espaces publics	: 12.000.000 F
- les travaux de confortement du trait de côte et de l'accès aux kitesurfers sur la plage de l'Aquarêve	: 10.000.000 F
- les travaux de restauration du ponton du Château royal	: 9.500.000 F
- la mise en valeur et la gestion du parc du Ouen Toro	: 5.600.000 F
- l'aménagement paysager de la piste cyclable de la promenade Pierre Vernier	: 5.000.000 F
- le remplacement du garde-corps de la Baie des Citrons	: 3.000.000 F
- les travaux sur le réseau de distribution électrique	: 1.500.000 F
- la réfection du parc de jeux de N'Géa	: 1.000.000 F
- travaux et acquisition de matériel pour les espaces publics (clôture, signalétique, talus, plaque de rue)	: 12.750.000 F

✓ *Montrer notre capacité à être reconnu comme ville responsable et durable*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	-	16 281 762
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	-	3 054 697
6101	EQUIPEMENTS D'EAU & ASSAINISSEMENT	264 500 000	34 107 964
6105	REALISATION DES TRAVAUX DE VRD DE LA RUE DE L'ALMA - A. BALLANDE	100 000 000	-
6107	EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	14 000 000	8 592 123
6108	TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	130 000 000	13 377 199
6113	REALISATION DE TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX DIVERS RUE PAUL KERVISTIN	60 000 000	6 948 396
6201	PROPRETE URBAINE	3 500 000	26 578 390
7118	AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	67 500 000	7 772 500
8315	AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	13 000 000	1 047 011
Somme :		652 500 000	117 760 042

Ce secteur regroupe les opérations en matière d'eau et d'assainissement qui n'émargent pas dans les budgets annexes. Ainsi, en consolidant, c'est près d'1,2 milliard qui sera investi pour l'amélioration des réseaux.

Les projets importants qui seront poursuivis et conduits en 2018 sont les suivants :

- travaux de voirie et réseaux
 - rue Fernand Legras et Auguste Page : 130.000.000 F
 - rue de l'Alma-André Ballande et rue d'Austerlitz : 100.000.000 F
 - rue Kervistin : 60.000.000 F
- travaux sur réseaux et ouvrage d'eau pluviale dans le cadre des travaux du Néobus : 105.000.000 F
- renforcement du réseau d'eau pluviale de l'Avenue Bonaparte à la Rivière Salée : 67.500.000 F
- travaux de mise en séparatif de l'eau pluviale au Trianon : 65.000.000 F
- busage des caniveaux de Rivière-Salée : 41.500.000 F
- travaux sur réseaux et ouvrages d'eau pluviale (renouvellement et mise en conformité des réseaux, travaux sur bassin d'orage...) : 38.000.000 F
- installation de poteaux incendie : 15.000.000 F
- réhabilitation des bétons de la station d'épuration de Tindu et Kaméré : 14.000.000 F

Par ailleurs, dans le cadre de la propreté urbaine, un crédit de 13 millions est inscrit pour l'installation d'un sanitaire autonettoyant accessible aux personnes à mobilité réduite au parc urbain de Sainte-Marie et le remplacement de deux sanitaires chimiques par des toilettes sèches au Ouen-Toro.

Enfin, conformément à l'engagement de la Ville dans une politique énergétique responsable et du partenariat avec la société EEC ENGIE visant à favoriser les déplacements «propres» au sein de la Ville, des bornes de recharge publique pour voitures électriques, des compteurs intelligents et des carports photovoltaïques seront installés sur différents sites pour 3,5 millions.

✓ *Promouvoir une politique de mobilité structurée autour du Néobus*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	479 328 000	63 335 836
7112	AMENAGEMENT CARREFOUR BERTHELOT	-	8 084 060
7116	REAMENAGEMENT RUE JULES FERRY	100 000	582 750
7119	REFECTION DES CHAUSSEES	485 000 000	69 648 033
7120	AMENAGEMENT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE-CHERRIER	48 000 000	-
7202	REFECTION DES TROTTOIRS	4 300 000	-
7203	AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES	116 000 000	-
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	46 502 170	-
Somme :		1 179 230 170	141 650 679

Pour 2018, un programme de réfection des chaussées et des feux de circulation s'élève à 485 millions pour améliorer la sécurité et le confort des automobilistes dont 400 millions de renforcement de chaussées, 60 millions de signalisation horizontale, 12 millions de feux tricolores et 13 millions d'études diverses.

Par ailleurs, les opérations suivantes seront poursuivies ou engagées en 2018 :

- l'aménagement du rond-point Edouard Magnier	:	170.000.000 F
- l'aménagement de voirie rue Marcel Petron	:	77.000.000 F
- la liaison entre les rues Artigue et Cherrier	:	48.000.000 F
- l'aménagement de carrefours à feux	:	40.000.000 F
- l'aménagement de voirie rue du Rhin	:	30.000.000 F
- l'aménagement de voirie au Trianon	:	15.000.000 F
- l'aménagement des trottoirs à la Vallée du Tir dans le cadre du projet Néobus	:	4.300.000 F
- divers aménagements (parkings, travaux sur talus aux abords des voies, panneaux de signalisation, glissières de sécurité)	:	147.328.000 F

Par ailleurs, la Ville participera à la fourniture et à la pose d'abribus sur les circuits de ramassage scolaire du primaire par le biais d'une subvention au SMTU. Ce dernier recevra une participation globale de 46,5 millions au titre de la contribution de la Ville aux investissements réalisés par le syndicat.

Enfin, dans le cadre d'un schéma directeur des modes actifs (cyclables et piétons), l'autorisation de programme pour l'aménagement de pistes cyclables a été réévaluée à 250 millions dont le prolongement de la rue de Prony jusqu'à l'aérodrome de Magenta. Pour 2018, 116 millions sont inscrits pour le prolongement de la piste cyclable et piétonne depuis le parc urbain de Sainte Marie jusqu'à la rue de Prony.

➤ **UNE MAIRIE PERFORMANTE : 1.443.077.972 F**

Ces dépenses regroupent les opérations relatives à la modernisation de la commune ainsi qu'à la gestion du patrimoine et des moyens. On y retrouve également le remboursement de la dette en capital, évalué à 827 millions.

Code enjeu	Libellé de l'enjeu	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
A8E8-1	PRESERVER LA CAPACITE D'ACTION MUNICIPALE	1 247 206 880	195 871 092
Somme :		1 247 206 880	195 871 092

✓ *Préserver la capacité d'action municipale*

Ces opérations sont regroupées dans les chapitres opérations suivants :

Code opération	Libellé de l'opération	Budget 2018	Reste à réaliser 2017
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	50 000 000	53 646 657
0503	EXTENSION DE L'IMMEUBLE FERRY	-	58 270
0505	REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE	15 000 000	-
0601	MATERIEL TRANSPORTS & ENGINS	95 890 000	59 149 774
0701	INFORMATISATION DES SERVICES	235 866 000	81 780 944
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	850 450 880	1 235 447
Somme :		1 247 206 880	195 871 092

Avec 15 millions de crédits d'études, la réhabilitation de l'immeuble de la «France Australe» estimé à 455 millions, sera lancée en 2018. Le bâtiment principal accueillera le service de l'animation et du rayonnement de la Ville, le bâtiment annexe celui des archives.

Par ailleurs, des crédits sont inscrits pour moderniser les services communaux :

- modernisation des outils bureautiques et informatiques	: 235.866.000 F
- renouvellement de véhicules d'intervention et de liaison	: 91.000.000 F
- divers travaux sur bâtiments et terrains communaux	: 50.000.000 F
- acquisition de matériels	: 5.000.000 F

La modernisation des outils bureautiques et informatiques utilisés par les services ou mis à la disposition des administrés est proposée pour une enveloppe de 235 millions de crédits de paiement en 2018.

Enfin, avec la reprise anticipée des résultats, le solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2017 d'un montant de 1.569.478.594 F est reporté en dépenses d'investissement compte 001 – solde d'investissement reporté.

III. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour l'exercice 2018, la nouvelle situation des autorisations de programme, autorisations d'engagement et crédits de paiement s'établit comme suit :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
AUTORISATION DE PROGRAMME VOTEES A MODIFIER						
02-2015-1 : MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX (0203Z15)	143 000 000	142 360 291		-	-	639 709
05-2011-1 : AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	623 000 000	514 178 711	4 569 373	42 100 000	42 000 000	20 151 916
05-2012-1 : REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	373 000 000	371 491 976	58 270	-	-	1 449 754
05-2014-1 : TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	221 800 000	157 921 826	32 218 998	31 000 000		659 176
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	530 000 000	9 250 000	27 940 000	15 000 000	126 000 000	351 810 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	281 550 000		3 350 000	23 000 000	190 000 000	65 200 000
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE (0505Z17)	455 000 000	594 235		15 000 000	245 000 000	194 405 765
06-2013-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	496 500 000	427 017 108	69 120 000	-	-	362 892
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	310 000 000	19 970 649	120 209 805	128 000 000	41 500 000	319 546
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (0701Z16T)	550 000 000	174 333 969	50 002 168	145 106 000	180 000 000	557 863
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	41 223 086	22 486 688	82 500 000	68 000 000	790 226
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	180 417 601	57 049 676		-	275 326
21-2010-3 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 052 000 000	1 049 935 979	608 014	-	-	1 456 007

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
AUTORISATION DE PROGRAMME VOTEES A MODIFIER						
21-2014-1 : REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14)	233 060 000	189 264 547	25 257 098	18 000 000	-	538 355
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	1 181 000 000	487 190 392	99 024 647	192 000 000	226 500 000	176 284 961
31-2014-1 : EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX 2014-2017 (3101Z14)	16 000 000	15 625 717			-	374 283
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	192 020 000	4 020 208	2 996 612	49 500 000	135 500 000	3 180
41-2009-2 : REALISATION DE LA SALLE OMNISPORTS DE LA VALLEE DU TIR (4102Z09)	686 785 837	686 764 511		-	-	21 326
41-2012-3 : RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	167 200 000	145 610 771	20 698 132		-	891 097
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	511 000 000	209 590 185	41 569 254	79 500 000	74 000 000	106 340 561
41-2015-2 : REALISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS COEUR DE QUARTIER DE KAMERE (4104Z15)	93 000 000	91 448 990			-	1 551 010
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 372 255 000	795 620 617	1 630 490	575 000 000		3 893
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	412 250 000	404 464 761	5 080 074	2 200 000	-	505 165
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	273 000 000	207 213 982	8 911 843	56 485 000		389 175
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	118 354 463	53 190 729	100 000 000	300 000 000	428 454 808
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	8 000 000		7 558 863			441 137
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	444 963 000	314 926 638	-	100 000 000	30 000 000	36 362
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE (6107Z11)	812 500 000	784 965 753	8 592 123	14 000 000	3 000 000	1 942 124
61-2011-4 : EQUIPEMENTS EAU & ASSAINISSEMENT 2011 (6101Z11) (tout budget)	628 970 000	628 167 284		-	-	802 716
dont sur budget principal		478 635 212		-	-	
dont sur budget eau		71 487 131	-	-	-	
dont sur budget assainissement		78 044 941		-	-	
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	473 960 590	330 379 321	13 377 199	130 000 000		204 070
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	236 000 000	166 328 572	6 948 396	60 000 000	2 000 000	723 032
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP J. COOK (6116Z13) (tout budget)	251 695 000	237 881 083	13 627 961	141 000		44 956
dont sur budget principal		65 732 366	-	-	-	
dont sur budget assainissement		172 148 717	13 627 961	141 000	-	
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	995 534 000	338 605 809	16 754 850	225 000 000	165 000 000	250 173 341
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 745 000 000	1 609 591 086	1 795 973	14 828 000	76 000 000	42 784 941
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	961 000 000	951 612 836	8 084 060		-	1 303 104
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	256 000 000	255 124 841	582 750	100 000	-	192 409
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	2 615 000 000	1 559 761 237	69 648 033	485 000 000	499 500 000	1 090 730

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	92 227 500	7 772 500	67 500 000	20 000 000	-
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	181 000 000	119 999 953		48 000 000	12 000 000	1 000 047
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	629 000 000	81 257 472	5 652 739	402 500 000	138 000 000	1 589 789
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	360 000 000				150 000 000	210 000 000
71-2017-2 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE ROGER LAROQUE (7122Z17)						
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	895 000 000				130 000 000	765 000 000
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 870 300 000	722 670 626	5 059 791	268 300 000	351 200 000	523 069 583
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	470 000 000	1 386 492	3 533 688	116 000 000	34 000 000	315 079 820
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	444 845 000	439 781 424	4 557 095		-	506 481
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z16)	562 500 000	104 645 279	30 253 318	259 900 000	167 000 000	701 403
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 472 000 000	140 000 000	-	600 000 000	1 100 000 000	632 000 000
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	155 000 000	104 304 533	2 252 071	5 000 000	33 300 000	10 143 396
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	13 043 415	11 901 572		1 000 000	-	141 843
83-2015-1 : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	400 500 000	157 144 382	3 928 928	62 100 000	57 000 000	120 326 690
83-2015-2 : REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE TINDU (8308Z15)	3 000 000	1 578 000				1 422 000
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	195 000 000	69 132 441	19 515 038	1 000 000	50 000 000	55 352 521
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	348 900 000	308 115 695	9 104 559	10 000 000	20 000 000	1 679 746
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	327 300 000	218 782 102	7 240 728	1 000 000	20 000 000	80 277 170
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	146 610 000	43 698 964	2 903 003	95 010 000	4 000 000	998 033
83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	400 000 000	82 608 473	16 600 577	127 420 000	173 325 000	45 950

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME						
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	200 000 000			100 000 000	100 000 000	
51-2018-1 : EQUIPEMENTS PUBLICS DE MAGENTA N°2 (5113Z18)	100 000 000			10 000 000	90 000 000	
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	612 500 000			30 000 000	122 500 000	460 000 000
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	244 000 000			32 000 000	126 000 000	86 000 000
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8117Z18)	100 000 000			20 000 000	80 000 000	

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2017	CP 2018	RAF
AUTORISATION D'ENGAGEMENT VOTEE A MODIFIER						
AE N° 02-2010-1- AGENDA 21 (0201V10)	50 470 351	50 470 351		0	0	

IV. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de l'exercice 2018 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous. Il s'agit essentiellement d'amortissements d'immobilisations, d'intégration de frais d'études, d'avances versées, de transfert de charge et du prélèvement.

1) A l'intérieur de la section d'investissement

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Travaux en cours sur bâtiments	041	2313	1 835 565 000	041	2031	245 322 000
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles				041	238	1 590 243 000
TOTAL			1 835 565 000			1 835 565 000

2) De section à section

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
Amortissement de logiciels informatiques				040	28051	70 671 900
Amortissement de matériels d'incendie – matériel roulant				040	281561	30 442 500
Amortissement de matériels d'incendie – autre matériel				040	281568	24 407 500
Amortissement de matériels et outillage de voirie – matériel roulant				040	281571	5 677 800
Amortissement de matériels et outillage de voirie – autre matériel				040	281578	7 633 000
Amortissement autres matériels et outillages techniques				040	28158	11 673 200
Amortissement de matériel de transport				040	28182	47 633 600
Amortissement matériel de bureau et matériel informatiques				040	28183	87 301 000
Amortissement du mobilier				040	28184	53 248 800
Amortissement autres immobilisations corporelles				040	28188	109 317 600
Amortissement des subventions d'équipement versées - Etat				040	2804112	433 400
Amortissement des subventions d'équipement versées – Biens mobiliers, matériel et études– Nouvelle Calédonie				040	2804121	33 400
Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations– Nouvelle Calédonie				040	2804122	864 900
Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations - Provinces				040	2804132	17 357 100
Amortissement des subventions d'équipement versées – Biens mobiliers, matériel et études – Groupements de collectivités				040	2804151	10 424 900

Amortissement des subventions d'équipement versées – Bâtiments et installations – Groupements de collectivités				040	2804152	23 767 600
Amortissement des subventions d'équipement versées - Biens mobiliers, matériel et études – Personnes de droit privé				040	280421	7 028 000
Amortissement des subventions d'équipement versées- Bâtiments et installations- Personnes de droit privé				040	280422	3 496 700
Dotation aux amortissements des immobilisations	042	6811	511 412 900			
Autres provisions pour litiges				040	15112	17 850 000
Provision pour risques et charges de fonctionnement	042	6815	17 850 000			
Reprise autres provisions pour litiges	040	15112	57 000 000			
Reprise autres provisions pour charges budgétaire	040	1582	50 000 000			
Reprise autres provisions pour risques et charges				042	7815	107 000 000
Provision pour dépréciation de compte de redevables				040	4912	50 000 000
Dotation aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	042	6817	50 000 000			
Prélèvement	023	023	1 157 533 098	021	021	1 157 533 098
TOTAL			1 843 795 998			1 843 795 998

IV. LES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2017 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2017, pour chaque section, ainsi que des recettes, pour lesquelles il existe un acte d'engagement.

L'ensemble de ces soldes est récapitulé dans les tableaux ci-dessous et dont le détail est présenté dans les annexes budgétaires.

1) Les dépenses de fonctionnement 2017 à reporter sur 2018

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	165 735 405
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 520 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement :		167 255 405

2) Les dépenses d'investissement 2017 à reporter sur 2018

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
0501	TRAVAUX SUR BATIMENTS ET TERRAINS COMMUNAUX	63 298 524
0502	AMENAGEMENT CIMETIERES & CENTRE FUNERAIRE	9 184 413
0503	EXTENSION DE L'IMMEUBLE FERRY	58 270
0504	REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR	27 940 000
0601	MATERIELS DE TRANSPORTS ET ENGINS	194 068 731
0701	INFORMATISATION DES SERVICES	81 780 944
1101	EQUIPEMENTS DE SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	19 362 350
1104	VIDEO SURVEILLANCE	57 049 676
2101	EQUIPEMENTS SCOLAIRES	108 175 792
2104	REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES	25 257 098
3101	EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX	14 758 390
4101	EQUIPEMENTS SPORTIFS	58 291 234

4103	REALISATION DE LA PISCINE DE MAGENTA	1 630 490
4106	RENOVATION BASSIN OLYMPIQUE J MOUREN	20 698 132
5101	EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	8 051 621
5105	REALISATION D'UN EQUIPEMENTT SOCIO-CULTUREL A KAMERE	5 080 074
5109	REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL	8 911 843
5110	ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR	53 190 729
5111	REALISATION CENTRE ACCUEIL DE JOUR & REINSERTION	10 201 799
5112	REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER	7 558 863
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	34 107 964
6107	REALISATION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE	8 592 123
6108	TRAVAUX VRD RUES LEGRAS & PAGE	13 377 199
6113	REALISATION DE TRAVAUX RUE KERVISTIN	6 948 396
6201	PROPRETE URBAINE	26 578 390
7101	AMENAGEMENTS DE VOIRIES	90 478 895
7112	AMGT ROND POINT BERTHELOT	8 084 060
7116	REAMENAGEMENT RUE JULES FERRY	582 750
7118	AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE	7 772 500
7119	REFECTION DE CHAUSSEES	69 648 033
7202	MODERNISATION DES TROTTOIRS	5 059 791
7203	AMENAGEMENT DE PISTES CYCLABLES	3 533 688
7301	ECLAIRAGE PUBLIC	34 810 413
8301	ESPACES PUBLICS	10 327 739
8306	AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE	2 252 071
8311	REFECTION DES PARCS DE JEUX	19 515 038
8312	AMENAGEMENT DE LA PROMENADE P. VERNIER	9 104 559
8313	REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS	7 240 728
8314	REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA	2 903 003
8315	AMENAGEMENT DE TOILETTES PUBLIQUES	1 047 011
8316	AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE	16 600 577
HORS OP	DIVERSES IMMOBILISATIONS	13 497 456
Total des dépenses réelles d'investissement :		1 166 611 357

3) **Les recettes d'investissement 2017 à reporter sur 2018**

Chapitre	Chapitre (libellé)	Montant reporté
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	7 370 543
Total des recettes réelles d'investissement :		7 370 543

* * *

ANNEXES :

Conformément à l'article L212-3 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, les documents budgétaires ci-après sont annexés au présent projet de budget :

- le tableau d'affectation du résultat 2017, la balance du compte de gestion certifiée par le Trésorier de la Province Sud,
- l'état des restes à réaliser,
- la maquette budgétaire,
- l'état du personnel,
- les tableaux récapitulant l'état des emprunts et dettes,
- l'état des provisions,
- la présentation des méthodes utilisées pour les amortissements,
- la présentation de l'équilibre des opérations financières,
- l'état des charges transférées en investissement,
- la présentation du mode de financement des opérations pour le compte de tiers,
- la liste des organismes de regroupement dont la commune est membre avec les compétences déléguées, le mode et le pourcentage de participation de la commune au financement de chaque organisme, la copie de sa balance générale ainsi que les données synthétiques des comptes administratifs,
- la liste des établissements ou services créés par la commune,
- l'état retraçant les décisions en matière de taux des centimes additionnels,
- l'état de suivi des autorisations de programme, les autorisations d'engagement et leurs crédits de paiement,
- les données synthétiques sur la situation financière de la commune,
- la liste des organismes dans lesquels la commune détient une part du capital, a garanti un emprunt ou a versé une subvention supérieure à 9.000.000 F ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme,
- la liste des délégataires de services publics.

CONCLUSION

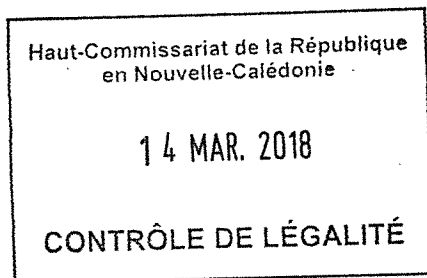
Le budget principal primitif de la Ville de Nouméa pour l'année 2018 s'élèvera à 28 milliards dont 17 milliards en section de fonctionnement et 11 milliards en section d'investissement.

Face à la baisse de ses ressources, la Ville doit poursuivre la rationalisation et l'optimisation de ses dépenses de fonctionnement, en maintenant la qualité du service public. Cela lui permettra de conserver un niveau d'épargne favorable à l'engagement de sa politique d'équipement.

Avec un niveau d'investissement consolidé de près de 6,3 milliards, l'année 2018 devrait poursuivre l'accélération des projets engagés depuis 2014 qui contribuent à changer la Ville.

De fait, les volumes d'emprunts prévisionnels inscrits sont le corolaire de cette politique dynamique d'investissement. Le faible niveau d'endettement et la capacité de désendettement raisonnable de la Ville confirment sa bonne santé financière.

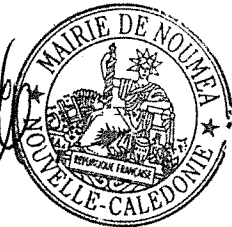
Tels sont les éléments constitutifs du présent projet de budget que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.



Nouméa, le 8 février 2018

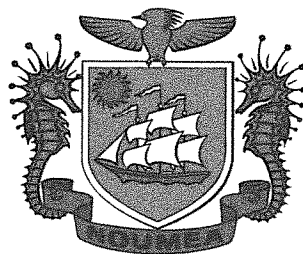
Le Maire,

Sonia LAGARDE



14 MAR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



VILLE DE NOUMEA

D 177

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le lundi 12 mars à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
06.03.2018

DATE D'AFFICHAGE
06.03.2018

Mme	Sonia LAGARDE	M.	Kalisito MUSUMUSU
M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
Mme	Kareen CORNAILLE	M.	Christophe CHEVILLON
M.	Marc MANSEL	Mme	Christine BELLET
Mme	Chantal BOUYE	M.	Henri OUILLEMON
M.	Daniel LEROUX	Mme	Laurène CASSAGNE
Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Christophe DELESSERT
Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
M.	Dominique SIMONET	Mme	Charlène SOERIP
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Marc DESCHAMPS
M.	Marc ZEISEL	Mme	Liliane CONDOUMY
Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Sonia BACKES
M.	Tristan DERYCKE	M.	Jean-Claude BRIAULT
Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Félicia BALLANGER
Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Jonas TAOFIFENUA
M.	Pierre FAIRBANK	M.	Charles ERIC
Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Dominique KORFANTY
M.	Mathieu OUANEMA	M.	Angélo PITO
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dina REY
Mme	Janine BAJON	Mme	Mireille LEVY
M.	Christophe OBLED		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	Mme	Sabine KAGY	Mme	Isabelle LAFLEUR
			Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Philippe BLAISE
Nombre de présents	:	45	M.	Patrick SENS	M.	Gilles UKEIWE
Nombre de votants	:	45	M.	Gaël YANNO	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
(6 procurations)						

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

U.C.F. (6 voix) :

MM. G. YANNO – Mme I. CHAMPMOREAU –

M. C. ERIC – M. J. TAOFIFENUA -

Mme M.J. BARBIER-PONTONI -

Mme D. KORFANTY

DELIBERATION N° 2018/ 177
relative au budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 MARS 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le code du travail de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2006-2010 du Grand Nouméa signé le 4 mars 2006 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2011-2015 du Grand Nouméa signé le 18 mars 2011 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2021 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2016,

VU la convention collective applicable aux personnels ouvriers et assimilés des services publics du Territoire en date du 10 septembre 1959 étendue aux personnels ouvriers et assimilés de la municipalité par décision n° 27 du 28 mars 1962 et les textes qui l'ont complétée ou modifiée,

VU la délibération du Congrès de la Nouvelle-Calédonie n° 486 du 10 août 1994 portant création du statut général des fonctionnaires des communes de Nouvelle-Calédonie et de leurs établissements publics et les textes qui l'ont complétée ou modifiée,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa conformément à l'article L 212-3 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/1034 du 12 décembre 2017 attribuant une avance de subventions à l'Aquarium des Lagons avant le vote du budget primitif pour l'année 2018,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2017/1063 du 12 décembre 2017 attribuant des avances de subventions à divers organismes et associations avant le vote du budget primitif pour l'année 2018,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/64 du 6 février 2018 relative au débat d'orientations budgétaires 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/14 du 8 février 2018,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance des 13 et 27 février 2018,

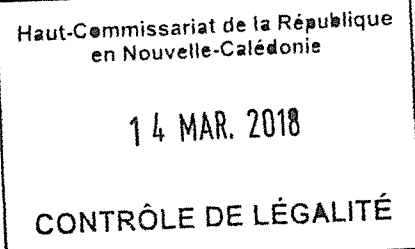
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Le budget principal primitif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 28.164.181.914 F, se répartissant de la manière ci-après :

./.



	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles	6 164 083 480	4 534 287 482
Restes à réaliser 2017	1 166 611 357	7 370 543
Opérations d'ordre	1 942 565 000	2 414 827 900
Virement de la section de fonctionnement		1 157 533 098
Résultat d'investissement reporté 2017	1 569 478 594	
Excédent de fonctionnement capitalisé 2017		2 728 719 408
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	10 842 738 431	10 842 738 431
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Opérations réelles	15 417 392 080	17 092 283 700
Opérations d'ordre	579 262 900	107 000 000
Restes à réaliser 2017	167 255 405	
Excédent de fonctionnement reporté 2017		122 159 783
Virement à la section d'investissement	1 157 533 098	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	17 321 443 483	17 321 443 483
MONTANT TOTAL DU BUDGET	28 164 181 914	28 164 181 914

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement et en section de fonctionnement sont votés par chapitre, conformément aux tableaux ci-joints en annexe 1.

ARTICLE 3 /

La Ville s'engage à inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et au paiement des intérêts de la dette.

ARTICLE 4 /

Est autorisé le versement des contributions des organismes ci-après, au titre de l'année 2018, se répartissant comme suit :

- Syndicat Mixte des Transports Urbains du Grand Nouméa : 586.706.000 F
 - Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa : 61.170.200 F
 - Aquarium des lagons : 64.000.000 F
 sur laquelle sera déduite l'avance d'un montant de 16.000.000 F préalablement consentie par la délibération du conseil municipal n° 2017/1034 du 12 décembre 2017.

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions correspondantes.

ARTICLE 5 /

Est autorisé le versement de subventions au Centre Communal d'Action Sociale pour un montant de 482.905.000 F (dont 41.800.000 F au titre des actions du contrat d'agglomération) et à la Caisse des Ecoles pour un montant de 680.000.000 F, au titre de l'année 2018.

Seront déduits de ces montants, l'acompte de 128.900.000 F versé au Centre Communal d'Action Sociale, et l'acompte de 178.450.000 F versé à la Caisse des Ecoles suite à la délibération du conseil municipal n° 2017/1063 du 12 décembre 2017.

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions correspondantes.

ARTICLE 6 /

Sont constituées les provisions ci-dessous qui seront réajustées au fur et à mesure de l'évolution du risque :

- provision pour risques et charges de fonctionnement : 17.850.000 F
- provision pour dépréciation des actifs circulants : 50.000.000 F

ARTICLE 7 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 8 /

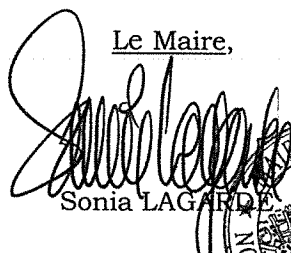
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

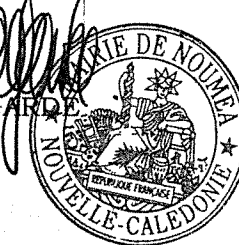
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 MARS 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 14 MARS 2018

Le Maire,


Sonia LAGARDE


DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.R.H.	- 1
AFFICHAGE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 MAR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **14 MARS 2018**
au Commissaire Délégué

~~et notifié le~~

et / ou publié le **14 MARS 2018**
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,



Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

ANNEXE 1

14 MAR. 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
----------	---------------------	---------------------------	-----------------------	-----------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
0501	Travaux sur bâtiments et terrains communaux	144 098 524	144 098 524	
0502	Aménagement cimetières et centres funéraires	74 484 413	74 484 413	
0503	Extension immeuble Ferry	58 270	58 270	
0504	Réhabilitation de l'Etat-major	42 940 000	42 940 000	
0505	Réhabilitation de l'immeuble France Australe	15 000 000	15 000 000	
0601	Matériels de transport et engins	326 958 731	326 958 731	
0701	Informatisation des services	317 646 944	317 646 944	
1101	Equipements de sécurité et de salubrité publique	92 973 350	92 973 350	
1104	Vidéo surveillance	157 049 676	157 049 676	
2101	Equipements scolaires	333 268 842	333 268 842	
2104	Réalisation de cantines scolaires	43 257 098	43 257 098	
3101	Equipements culturels et patrimoniaux	106 173 390	106 173 390	
4101	Equipements sportifs	166 498 184	166 498 184	
4103	Réalisation d'un centre aquatique à Magenta	576 630 490	576 630 490	
4106	Rénovation de la piscine municipale Jacques Mouren	20 698 132	20 698 132	
5101	Equipements de proximité	41 851 621	41 851 621	
5105	Réalisation d'équipements publics du cœur de quartier de Kaméré	7 280 074	7 280 074	
5109	Réalisation des équipements publics du cœur de quartier de Montravel	65 396 843	65 396 843	
5110	Actions de proximité pour conseils de quartier	153 190 729	153 190 729	
5111	Réalisation d'un centre d'accueil de jour et de réinsertion	10 201 799	10 201 799	
5112	Requalification des maisons municipales de quartier	7 558 863	7 558 863	
5113	Equipements publics de Magenta n°2	10 000 000	10 000 000	
6101	Equipements en eau et en assainissement	298 607 964	298 607 964	
6105	Réalisation de travaux de voies et réseaux divers rue de l'Alma-André Ballande	100 000 000	100 000 000	
6107	Extension de la station d'épuration de Tindu-Kaméré	22 592 123	22 592 123	
6108	Travaux voies et réseaux divers rues Fernand Legras et Auguste Page	143 377 199	143 377 199	
6113	Réalisation de travaux de voies et réseaux divers rue Paul Kervistin	66 948 396	66 948 396	
6201	Propreté urbaine	30 078 390	30 078 390	
7101	Aménagements de voiries	588 806 895	588 806 895	
7112	Aménagement du rond-point Berthelot	8 084 060	8 084 060	
7116	Réaménagement rue Jules Ferry	682 750	682 750	
7118	Aménagement avenue Bonaparte	75 272 500	75 272 500	
7119	Réfection des chaussées	554 648 033	554 648 033	

7120	Aménagement de la liaison routière Artigue-Cherrier	48 000 000	48 000 000	
7202	Réfection des trottoirs	273 359 791	273 359 791	
7203	Aménagements de pistes cyclables	119 533 688	119 533 688	
7301	Eclairage public	326 710 413	326 710 413	
8102	Réalisation d'aménagements au quai Ferry	600 000 000	600 000 000	
8301	Aménagements espaces verts et publics	104 677 739	104 677 739	
8306	Aménagement de la Baie de Sainte-Marie	7 252 071	7 252 071	
8307	Rénovation fontaine Céleste	1 000 000	1 000 000	
8311	Réfection des parcs de jeux	20 515 038	20 515 038	
8312	Aménagement de la promenade Pierre Vernier	19 104 559	19 104 559	
8313	Réaménagement de la place des Cocotiers	8 240 728	8 240 728	
8314	Réaménagement de la plage de l'Anse-Vata	97 913 003	97 913 003	
8315	Aménagement de toilettes publiques	14 047 011	14 047 011	
8316	Aménagement du parc urbain de Sainte-Marie	144 020 577	144 020 577	
8317	Aménagement du littoral Nord	20 000 000	20 000 000	
16	Emprunts et dettes assimilées	828 095 574	828 095 574	
204	Subventions d'équipements versées	61 878 050	61 878 050	
21	Immobilisations corporelles	34 032 312	34 032 312	
001	Résultat d'investissement reporté	1 569 478 594	1 569 478 594	
040	Reprise sur provision pour charges budgétaires	107 000 000		107 000 000
041	Opérations patrimoniales	1 835 565 000		1 835 565 000

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 842 738 431	8 900 173 431	1 942 565 000
--	-----------------------	----------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
13	Subventions d'investissement	588 794 543	588 794 543	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 607 113 482	3 607 113 482	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 728 719 408	2 728 719 408	
024	Produits des cessions	345 750 000	345 750 000	
021	Virement de la section de fonctionnement	1 157 533 098		1 157 533 098
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	579 262 900		579 262 900
041	Opérations patrimoniales	1 835 565 000		1 835 565 000

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 842 738 431	7 270 377 433	3 572 360 998
--	-----------------------	----------------------	----------------------

14 MAR. 2018

ANNEXE 1

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

SECTION DE FONCTIONNEMENT

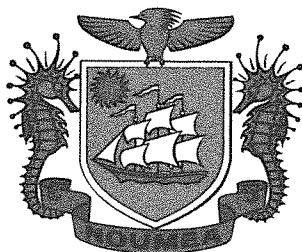
CHAPITRE	LIBELLE DU CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES	OPERATIONS REELLES	OPERATIONS D'ORDRE
----------	---------------------	---------------------------	-----------------------	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général	4 851 215 835	4 851 215 835	
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 929 000 000	7 929 000 000	
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	10 000 000	10 000 000	
65	Autres charges de gestion courante	2 605 001 650	2 605 001 650	
66	Charges financières	163 850 000	163 850 000	
67	Charges exceptionnelles	25 580 000	25 580 000	
023	Virement à la section d'investissement	1 157 533 098		1 157 533 098
042	Opérations d'ordre de transferts entre section	579 262 900		579 262 900

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 321 443 483	15 584 647 485	1 736 795 998
---	-----------------------	-----------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
013	Atténuation de charges	6 000 000	6 000 000	
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	574 979 700	574 979 700	
73	Impôts et taxes	7 105 400 000	7 105 400 000	
74	Dotations et participations	8 640 607 000	8 640 607 000	
75	Autres produits de gestion courante	764 927 000	764 927 000	
76	Produits financiers	370 000	370 000	
002	Résultat de fonctionnement reporté	122 159 783	122 159 783	
042	Reprise sur provision pour charges budgétaires	107 000 000		107 000 000

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 321 443 483	17 214 443 483	107 000 000
---	-----------------------	-----------------------	--------------------



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

14 MAR. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

L'an deux mil dix-huit, le lundi 12 mars à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION 06.03.2018	Mme Sonia LAGARDE	M. Kalisito MUSUMUSU
	M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Karine DESTOURS
	Mme Kareen CORNAILLE	M. Christophe CHEVILLON
	M. Marc MANSEL	Mme Christine BELLET
	Mme Chantal BOUYE	M. Henri OUILLEMON
	M. Daniel LEROUX	Mme Laurène CASSAGNE
	Mme Diane BUI-DUYET	M. Christophe DELESSERT
	Mme Françoise SUVE	Mme Jinezi Annie QAEZE
	M. Dominique SIMONET	Mme Charlène SOERIP
	Mme Anne-Christine CHIMENTI	M. Marc DESCHAMPS
	M. Marc ZEISEL	Mme Liliane CONDOUMY
	Mme Patricia VAN RYSWYCK	M. André WAMO
	M. Nicolas VIGNOLES	Mme Isabelle CHAMPMOREAU
	Mme Marie-Noëlle LOPEZ	Mme Sonia BACKES
DATE D'AFFICHAGE 06.03.2018	M. Tristan DERYCKE	M. Jean-Claude BRIAULT
	Mme Martine LAGNEAU	Mme Félicia BALLANGER
	Mme Tuilogona O'CONNOR	M. Jonas TAOFIFENUA
	M. Pierre FAIRBANK	M. Charles ERIC
	Mme Valérie LAROQUE	Mme Dominique KORFANTY
	M. Mathieu OUANEMA	M. Angélo PITO
	M. Alexandre MACHFUL	Mme Dina REY
	Mme Janine BAJON	Mme Mireille LEVY
	M. Christophe OBLED	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Sabine KAGY	Mme Isabelle LAFLEUR
		Mme Germaine NEWEDOU	M. Philippe BLAISE
		M. Patrick SENS	M. Gilles UKEIWE
Nombre de présents	: 45	M. Gaël YANNO	Mme Marie-Jo BARBIER-PONTONI
Nombre de votants	: 45		
(6 procurations)			

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTION :

U.C.F. (6 voix) :

MM. G. YANNO – Mme I. CHAMPMOREAU –

M. C. ERIC – M. J. TAOFIFENUA -

Mme M.J. BARBIER-PONTONI -

Mme D. KORFANTY

DELIBERATION N° 2018/ 178
relative aux autorisations de programme et crédits de paiement
du budget principal primitif 2018 de la Ville de Nouméa

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **12 MARS 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU le Contrat d'Agglomération 2006-2010 du Grand Nouméa signé le 4 mars 2006 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2011-2015 du Grand Nouméa signé le 18 mars 2011 et ses avenants,

VU le Contrat d'Agglomération 2017-2021 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2016,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2018/64 du 6 février 2018 relative au débat d'orientations budgétaires 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/14 du 8 février 2018,

La Commission du Budget et des Finances entendue en séance des 13 et 27 février 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /



Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement et de fonctionnement du budget primitif de la Ville de Nouméa pour l'exercice 2018, sont approuvées les autorisations de programme et d'engagement, ainsi que la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
AUTORISATION DE PROGRAMME VOTEES A MODIFIER						
02-2015-1 : MODERNISATION DES SERVICES COMMUNAUX (0203Z15)	143 000 000	142 360 291		-	-	639 709
05-2011-1 : AMENAGEMENT CIMETIERES ET CENTRE FUNERAIRE (0502Z11)	623 000 000	514 178 711	4 569 373	42 100 000	42 000 000	20 151 916
05-2012-1 : REAL° EXTENS° IMMEUBLE FERRY (0503Z12)	373 000 000	371 491 976	58 270	-	-	1 449 754
05-2014-1 : TVX S/ BATIMENTS & TERRAINS COMMUNAUX 2014 (0501Z14)	221 800 000	157 921 826	32 218 998	31 000 000		659 176

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
05-2016-1 : REAL° REHABILITATION DE L'ETAT MAJOR (0504Z16)	530 000 000	9 250 000	27 940 000	15 000 000	126 000 000	351 810 000
05-2017-1 : AMENAGEMENT D'UN CREMATORIUM AU CIMETIERE DU PK5 (0502Z17)	281 550 000		3 350 000	23 000 000	190 000 000	65 200 000
05-2017-2 : REHABILITATION DE L'IMMEUBLE FRANCE AUSTRALE (0505Z17)	455 000 000	594 235		15 000 000	245 000 000	194 405 765
06-2013-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2013-2016 (0601Z13)	496 500 000	427 017 108	69 120 000	-	-	362 892
06-2017-1 : MATERIEL DE TRANSPORT ET ENGINS 2017 (0601Z17)	310 000 000	19 970 649	120 209 805	128 000 000	41 500 000	319 546
07-2016-1 : PROJETS TECHNIQUES ET PATRIMOINE INFORMATIQUE (0701Z16T)	550 000 000	174 333 969	50 002 168	145 106 000	180 000 000	557 863
07-2016-2 : PROJETS FONCTIONNELS (0701Z16F)	215 000 000	41 223 086	22 486 688	82 500 000	68 000 000	790 226
11-2011-1 : VIDEO PROTECTION (1104Z11)	237 742 603	180 417 601	57 049 676		-	275 326
21-2010-3 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2010 (2101Z10)	1 052 000 000	1 049 935 979	608 014	-	-	1 456 007
21-2014-1 : REALISATION DE CANTINES SCOLAIRES 2014 (2104Z14)	233 060 000	189 264 547	25 257 098	18 000 000	-	538 355
21-2015-1 : EQUIPEMENTS SCOLAIRES 2015 (2101Z15)	1 181 000 000	487 190 392	99 024 647	192 000 000	226 500 000	176 284 961
31-2014-1 : EQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMONIAUX 2014-2017 (3101Z14)	16 000 000	15 625 717			-	374 283
31-2015-2 : REHABILITATION & ACQUISITION DE BIENS PATRIMONIAUX (3101Z15B)	192 020 000	4 020 208	2 996 612	49 500 000	135 500 000	3 180
41-2009-2 : REALISATION DE LA SALLE OMNISPORTS DE LA VALLEE DU TIR (4102Z09)	686 785 837	686 764 511		-	-	21 326
41-2012-3 : RENOVATION PISCINE J. MOUREN (4106Z12)	167 200 000	145 610 771	20 698 132		-	891 097
41-2015-1 : EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015 (4101Z15)	511 000 000	209 590 185	41 569 254	79 500 000	74 000 000	106 340 561
41-2015-2 : REALISATION EQUIPEMENTS SPORTIFS COEUR DE QUARTIER DE KAMERE (4104Z15)	93 000 000	91 448 990			-	1 551 010
41-2015-3 : REALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE A MAGENTA (4103Z15)	1 372 255 000	795 620 617	1 630 490	575 000 000		3 893
51-2011-2 : REALISATION D'UN EQUIPEMENT SOCIO-CULTUREL A KAMERE (5105Z11)	412 250 000	404 464 761	5 080 074	2 200 000	-	505 165
51-2015-1 : REALISATION EQUIPEMENTS PUBLICS COEUR DE QUARTIER DE MONTRAVEL (5109Z15)	273 000 000	207 213 982	8 911 843	56 485 000		389 175
51-2015-2 : ACTIONS DE PROXIMITE DES CONSEILS DE SECTEUR (5110Z15)	1 000 000 000	118 354 463	53 190 729	100 000 000	300 000 000	428 454 808
51-2017-1 : REQUALIFICATION DES MAISONS MUNICIPALES DE QUARTIER (5112Z17)	8 000 000		7 558 863			441 137
61-2010-4 : TRAVAUX DE VRD RUE DE L'ALMA (6105Z10)	444 963 000	314 926 638	-	100 000 000	30 000 000	36 362
61-2011-3 : EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DE TINDU-KAMERE (6107Z11)	812 500 000	784 965 753	8 592 123	14 000 000	3 000 000	1 942 124
61-2011-4 : EQUIPEMENTS EAU & ASSAINISSEMENT 2011 (6101Z11) (tout budget)	628 970 000	628 167 284		-	-	802 716
<i>dont sur budget principal</i>		478 635 212			-	
<i>dont sur budget eau</i>		71 487 131			-	
<i>dont sur budget assainissement</i>		78 044 941			-	

No et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2018	CP 2019	RAF
61-2012-1 : TRAVAUX VRD RUES LEGRAS ET PAGE (6108Z12)	473 960 590	330 379 321	13 377 199	130 000 000		204 070
61-2013-3 : REALISATION DE TRAVAUX SUR RESEAUX RUE KERVISTIN (6113Z13)	236 000 000	166 328 572	6 948 396	60 000 000	2 000 000	723 032
61-2013-6 : TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE LA VALLEE DU TIR 2 A LA STEP J. COOK (6116Z13) (tout budget)	251 695 000	237 881 083	13 627 961	141 000		44 956
<i>dont sur budget principal</i>		65 732 366	-	-	-	
<i>dont sur budget assainissement</i>		172 148 717	13 627 961	141 000	-	
61-2015-2 : EQUIPEMENTS D'EAU PLUVIALE 2015 (6101Z15E)	995 534 000	338 605 809	16 754 850	225 000 000	165 000 000	250 173 341
71-2013-1 : AMENAGEMENT DE VOIRIES 2013 (7101Z13)	1 745 000 000	1 609 591 086	1 795 973	14 828 000	76 000 000	42 784 941
71-2013-2 : AMENAGEMENT DU CARREFOUR BERTHELOT (7112Z13)	961 000 000	951 612 836	8 084 060		-	1 303 104
71-2015-1 : REFECTION DE LA RUE JULES FERRY: PORTION DESMAZURES-ALMA (7116Z15)	256 000 000	255 124 841	582 750	100 000	-	192 409
71-2015-5 : REFECTION DE CHAUSSEES 2015 (7119Z15)	2 615 000 000	1 559 761 237	69 648 033	485 000 000	499 500 000	1 090 730
71-2015-6 : AMENAGEMENT AVENUE BONAPARTE DIA (7118Z15)	187 500 000	92 227 500	7 772 500	67 500 000	20 000 000	-
71-2016-1 : AMNGT LIAISON ROUTIERE ARTIGUE CHERRIER (7120Z16)	181 000 000	119 999 953		48 000 000	12 000 000	1 000 047
71-2016-2 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE (7101Z16)	629 000 000	81 257 472	5 652 739	402 500 000	138 000 000	1 589 789
71-2017-1 : AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU PORT DESPOINTES (7121Z17)	360 000 000				150 000 000	210 000 000
71-2017-2 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE ROGER LAROQUE (7122Z17)						
71-2017-3 : AMENAGEMENT VRD DU QUARTIER DE L'ANSE VATA (7123Z17)	895 000 000				130 000 000	765 000 000
72-2015-1 : REFECTION DES TROTTOIRS 2015 (7202Z15)	1 870 300 000	722 670 626	5 059 791	268 300 000	351 200 000	523 069 583
72-2016-1 : AMENAGEMENTS DE PISTES CYCLABLES (7203Z16)	470 000 000	1 386 492	3 533 688	116 000 000	34 000 000	315 079 820
73-2013-1 : ECLAIRAGE PUBLIC (7301Z13)	444 845 000	439 781 424	4 557 095		-	506 481
73-2016-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°1 (7301Z16)	562 500 000	104 645 279	30 253 318	259 900 000	167 000 000	701 403
81-2016-1 : AMENAGEMENT GLOBAL QUAI FERRY (8102Z16)	2 472 000 000	140 000 000		600 000 000	1 100 000 000	632 000 000
83-2013-1 : AMENAGEMENT DE LA BAIE DE SAINTE MARIE (8306Z13)	155 000 000	104 304 533	2 252 071	5 000 000	33 300 000	10 143 396
83-2014-1 : RENOVATION FONTAINE CELESTE (8307Z14)	13 043 415	11 901 572		1 000 000		141 843
83-2015-1 : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS & PUBLICS 2015 (8301Z15)	400 500 000	157 144 382	3 928 928	62 100 000	57 000 000	120 326 690
83-2015-2 : REAMENAGEMENT DE LA PLAINE DE TINDU (8308Z15)	3 000 000	1 578 000				1 422 000
83-2015-5 : REFECTION DES PARCS DE JEUX 2015 (8311Z15)	195 000 000	69 132 441	19 515 038	1 000 000	50 000 000	55 352 521
83-2015-6 : AMENAGEMENT DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER (8312Z15)	348 900 000	308 115 695	9 104 559	10 000 000	20 000 000	1 679 746
83-2015-7 : REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES COCOTIERS (8313Z15)	327 300 000	218 782 102	7 240 728	1 000 000	20 000 000	80 277 170
83-2015-8 : REAMENAGEMENT DE LA PLAGE DE L'ANSE VATA (8314Z15)	146 610 000	43 698 964	2 903 003	95 010 000	4 000 000	998 033

83-2017-1 : AMENAGEMENT DU PARC URBAIN DE STE MARIE (8316Z17)	400 000 000	82 608 473	16 600 577	127 420 000	173 325 000	45 950
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME						
11-2018-1 : VIDEO PROTECTION N°2 (1104Z18)	200 000 000			100 000 000	100 000 000	
51-2018-1 : EQUIPEMENTS PUBLICS DE MAGENTA N°2 (5113Z18)	100 000 000			10 000 000	90 000 000	
71-2018-1 : PROGRAMME AMENAGEMENT DE VOIRIE N°2 (7101Z18)	612 500 000			30 000 000	122 500 000	460 000 000
73-2018-1 : PROGRAMME ECLAIRAGE PUBLIC N°2 (7301Z18)	244 000 000			32 000 000	126 000 000	86 000 000
83-2018-1 : AMENAGEMENT DU LITTORAL NORD (8117Z18)	100 000 000			20 000 000	80 000 000	

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENT

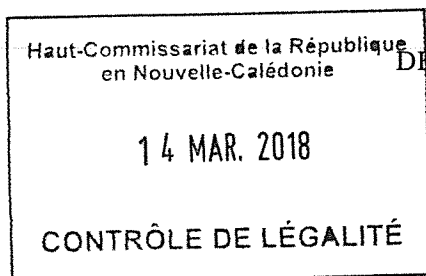
No et intitulé des AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement				
		Antérieurs	RAR	CP 2017	CP 2018	RAF
AUTORISATION D'ENGAGEMENT VOTEE A MODIFIER						
AE N° 02-2010-1- AGENDA 21 (0201V10)	50 470 351	50 470 351		0	0	
PAS DE NOUVELLE AUTORISATION D'ENGAGEMENT						

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **12 MARS 2018**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **14 MARS 2018**

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD ADMINIS. SUD - 1
D.F. (dont T.P.S.) - 2
AFFICHAGE - 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 14 MARS 2018
au Commissaire Délégué

~~et notifié~~

et a été publié le

14 MARS 2018

est exécutoire de plein droit



Pour le Maire et par délégation

Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances